

L’approvisionnement des marchés de Brazzaville en produits vivriers locaux : cas du marché Thomas Sankara

Chelmyh Duplosin LINGUIONO*, Yolande BERTON-OFOUEME**

Résumé

Le marché Thomas Sankara est le prolongement de la gare routière de Mikalou dans l’arrondissement 9 Djiri. Ce marché a été créé dans les années 1980, sur la RN° 2 à proximité du lycée Thomas Sankara dont elle porte d’ailleurs le nom, par manque d’espace de stationnement des gros véhicules à la gare routière. Il reçoit des produits vivriers divers qui arrivent par la route nationale 1 et 2 par l’intermédiaire des commerçants-grossistes, des transporteurs et des cultivateurs. Ces produits vivriers sont d’origine agricole, de ramassage, de cueillette, de chasse et de pêche. Ce marché approvisionne les commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville dont l’afflux massif s’explique par leur proximité, la facilité de trouver le produit recherché, la bonne qualité de produit et l’appréciation des prix des produits vivriers par les commerçants revendeurs. Ce travail met en relief la nature des produits vendus vers d’autres marchés de Brazzaville, les acteurs du circuit d’approvisionnement de ce marché, les sources d’approvisionnement de ce marché, la spécificité des produits vendus dans ce marché.

Mots clés

Brazzaville, Approvisionnement, Marchés, Produits vivriers locaux

Abstract

The market Thomas Sankara is the prolongation of the road station of Mikalou in the district 9 Djiri. This market was created in the years 1980, on the RN 2 near the college Thomas Sankara of which it bears

*Enseignant chercheur, École Normale Supérieure, Brazzaville, Congo, linguiono@gmail.com

**Professeur titulaire, Coordonnatrice de la Formation doctorale Géographie, FLASH, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, Congo

the name besides, for lack of space of parking of the large vehicles at the road station. It receives various food products which arrive by the trunk road 1 and 2 by the intermediary of the tradesman-wholesalers, the conveyors and the farmers. These food products are of agricultural origin, collecting, gathering, hunting and fishing. This market supplies the tradesmen retailers of the other markets of Brazzaville whose massive surge is explained by their proximity, the facility to find the product sought, the good quality of product and the appreciation of the prices of the food products by the tradesmen retailers. This work highlights the nature of the market products towards other markets of Brazzaville, the actors of the circuit of provisioning of this market, the sources of provisioning of this market, the specificity of the market products in this market.

Keywords

Brazzaville, Procurement, Markets, Local food products.

Introduction

Brazzaville, est une ville de création coloniale, créée dans les années 1880 par l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Depuis sa création, sa population ne cesse d'évoluer. Cette croissance démographique s'accompagne de l'extension spatiale de la ville. La superficie de Brazzaville a connu depuis 1980 une forte augmentation consécutive à l'adjonction de zones périurbaines à la circonscription administrative d'origine. Ainsi, celle-ci est passée de 72 km² en 1980 à 110 km² en 2005. Actuellement, elle est de 264 km². Cette extension spatiale de la ville a donné naissance à plusieurs arrondissements dans la périphérie Nord et Sud de Brazzaville. Au Nord de Brazzaville, l'arrondissement neuf (Djiri) a fait son apparition. Ce dernier comprend plusieurs structures parmi lesquelles les marchés. Le marché Thomas Sankara constitue le plus grand marché de cet arrondissement. Il est situé à proximité du lycée portant d'ailleurs son nom sur la RN 2 (figure 1).



Figure 1 : Localisation du marché Thomas Sankara dans l'arrondissement 9 Djiri

Ce marché est le principal récepteur des produits vivriers provenant des départements du nord du pays. Il alimente plusieurs marchés de Brazzaville en produits vivriers divers. Il reçoit les produits d'origine agricole, de chasse, de cueillette, de ramassage et de pêche. Toutefois, ces vivres arrivent dans ce marché par l'intermédiaire des producteurs (cultivateurs, pêcheurs, agriculteurs), des transporteurs et des commerçants-grossistes. L'attraction des vendeurs des autres marchés de Brazzaville vers ce marché s'explique par plusieurs paramètres tels que la proximité, facilité de trouver le produit recherché, la bonne qualité de produits et le coût abordable de nombreux produits vivriers. Tout comme en Côte d'Ivoire, les marchés collectifs des produits vivriers alimentent les autres marchés de la ville en denrées vivrières

diverses (É. Kouassi, 1999). Ce même phénomène est constaté à Lékana où le marché alimente ceux de Brazzaville en produits vivriers locaux, pourtant, situé à plus de 300 km de la capitale (L. O. Boutissa, 2006). Le marché Thomas Sankara joue donc un rôle déterminant dans la redistribution des produits vivriers divers vers d'autres marchés de Brazzaville.

Dans ce contexte, il reste le lieu d'échanges des biens et des services duquel on ne peut se passer. Cette étude nous emmène à formuler la problématique suivante :

- quels sont les principaux acteurs qui approvisionnent ce marché ?
- quelle est la nature des produits vivriers vendus dans ce marché et d'où proviennent-ils ?

1. Revue de la littérature

La question sur l'approvisionnement vivrier des villes à partir d'un marché a été abordée par plusieurs auteurs. V. Passelande (1972) analyse le rôle d'une voie de communication dans le ravitaillement d'une ville (Douala) qui connaît une forte demande en nourriture. Cette forte demande est liée à la croissance accélérée de la population. D'après l'auteur, le ravitaillement vivrier de Douala se fait par de nombreuses voies à savoir : la route, le fleuve et le chemin de fer. A. Samba (2007) pense que le village de Maty dans le Pool-Nord, joue un rôle très important dans l'approvisionnement vivrier de Brazzaville en produits dérivés de manioc. La plus grande transaction des produits vivriers porte sur les cossettes de manioc. Il identifie les différents acteurs intervenant dans l'approvisionnement vivrier de Maty notamment les producteurs (agriculteurs), les transporteurs et les grossistes. G. D. F. Dakouri, A. Koulaï (2015), explique la situation qui prévaut à Abobo-centre, quartier situé au cœur de la commune Abobo comme son nom l'indique, bénéficie des marchés les plus importants de ladite commune. Il s'agit du marché central et celui de gros (grossiste) qui sont des lieux de ravitaillement des ménages de la commune ainsi que ceux de la commune limitrophe de Cocody.

2. Méthodologie

2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a été réalisée dans les bibliothèques de l'Université Marien Ngouabi notamment à l'Ecole Normale Supérieure, à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, à l'Institut Français du Congo et enfin sur internet. Les ouvrages consultés ont permis de connaître certains auteurs qui ont abordé la question d'approvisionnement vivrier, en général, et le rôle que joue un marché dans la distribution des produits vivriers dans une ville, en particulier.

2.2. La recherche sur le terrain

Quatre unités statistiques ont été utilisées : le producteur, le commerçant-transporteur, le commerçant-grossiste-redistributeur et les commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville, particulièrement les vendeurs des marchés de Ouenzé, de Talangaï, de Bacongo et de Mikalou, concernés par les produits vivriers divers. Ces marchés de revente ont été choisis en fonction de plusieurs critères parmi lesquels : la proximité de certains d'entre eux avec le marché de Thomas Sankara, l'afflux massif des commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville qui s'approvisionnent au marché Thomas Sankara, l'appréciation des prix d'achat et la bonne qualité des produits achetés par ces derniers.

L'enquête réalisée au marché Thomas Sankara nous a permis de quantifier le nombre des acteurs (cultivateurs, transporteurs et grossistes) se déplaçant chaque jour vers les villages de tous les départements situés au Nord Congo à la recherche des produits vivriers divers. Elle s'est réalisée sur la base d'un échantillon de 150 commerçants dont 70 grossistes, 50 transporteurs et 30 producteurs approvisionnant le marché de Thomas Sankara, ont été interrogés (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des différents acteurs enquêtés au marché Thomas Sankara

Identité des acteurs enquêtés	Effectifs	Pourcentage
Cultivateurs	30	20,0
Transporteurs	50	33,3
Grossistes	70	46,7
Total	150	100

Source : Enquêtes personnelles, 2017

Les enquêtés des marchés de revente ont été choisis lors de nos passages au marché Thomas Sankara : 96 commerçants provenant des marchés de Mikalou (30), de Talangai (28), de Ouenzé (20) et de Bacongo (18), se ravitaillant au marché Thomas Sankara, ont fait l'objet de notre enquête (tableau 2).

Tableau 2 : répartition commerçants revendeurs dans les autres marchés de Brazzaville

Marchés de revente	Effectifs	Pourcentage
Mikalou	30	31
Talangai	28	29
Ouenzé	20	21
Bacongo	18	19
Total	96	100

Source : Enquêtes personnelles, 2017

La méthode utilisée pour la collecte des données est l'entretien individuel auprès des personnes ressources : les producteurs, les transporteurs, les grossistes et les commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville se ravitaillant dans ce marché à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Les données collectées concernent entre autres : la nature, la provenance et la destination des marchandises, l'origine et les localités de provenance des produits vivriers, l'état d'accès des voies d'accès des produits vivriers vers le marché Thomas Sankara. Les logiciels Excel et MapInfo ont été utilisées pour le traitement des données et la réalisation des illustrations.

3. Résultats

3.1. Structure du marché Thomas Sankara et caractéristiques sociodémographiques des commerçants des produits vivriers

3.1.1. Structure du marché Thomas Sankara

Le marché Thomas Sankara ou la gare routière du Nord est située dans la partie Nord-Ouest de Brazzaville, particulièrement dans le quartier Mikalou II de l'arrondissement 9 Djiri dont le site se trouve dans la continuité du plateau de Mbé. Cette gare routière est limitée au Nord par la Route Nationale n° 2, porte d'entrée des produits vivriers en provenance des départements du Nord du Congo, au Sud par la grande avenue non dénommée faisant frontière avec le quartier Kaounga, à l'Est par le lycée Thomas Sankara et à l'Ouest par l'avenue et les logements de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Le marché Thomas Sankara a la forme d'un quadrilatère qu'on peut compartimenter en deux principaux secteurs. La première partie rectangulaire qui abrite la gare routière d'embarquement vers le Nord du pays, mesure 289 mètres de long et 15 mètres de large. La seconde partie qui abrite la gare routière de débarquement des produits vivriers en provenance de la partie septentrionale du pays. Celle-ci mesure 175 mètres de long sur 23 mètres de large (comité du marché Thomas Sankara, 2018).

Actuellement cet espace de débarquement des produits vivriers ne suffit plus du fait de la fréquence régulière des véhicules de transport des produits vivriers en provenance de la partie Nord et même de la partie Sud du pays suite à l'arrêt momentané du CFCO (40 % des véhicules de transport des vivres provenant du Sud du pays, déchargent actuellement les vivres au marché Thomas Sankara).

3.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des commerçants des produits vivriers au marché Thomas Sankara

Les acteurs en charge de l'approvisionnement du marché Thomas Sankara en produits vivriers divers peuvent être répartis selon trois profils sociodémographiques : la nationalité, le sexe et le niveau d'instruction.

Les acteurs qui approvisionnent le marché Thomas Sankara en produits vivriers divers n'ont pas le même niveau d'instruction (tableau

3) : 4,0 % de ces derniers sont constitués par des commerçants sans instruction, 15,2 % ont un niveau d'études primaires ; 66,9 % ont un niveau d'études secondaires et 13,9 % ont un niveau d'études supérieures.

Tableau 3 : répartition des acteurs des produits vivriers par niveau d'instruction

Niveau d'instruction des acteurs	Effectifs	Pourcentage
Sans instruction	6	4,0
Primaire	23	15,2
Secondaire	101	66,9
Supérieur	21	13,9
Total	150	100

Source : Enquête personnelle, 2017

La répartition des acteurs est inégale entre les deux sexes ; le sexe féminin représente 63,60 % contre 36,40 % des hommes. La majorité des femmes qui s'intéressent à ce métier, sont celles qui ont moins d'occupations au niveau de leurs foyers ; 25% sont des veuves, 11% des célibataires qui n'ont plus des tâches ménagères à entreprendre. Elles sont libres et effectuent les voyages permanemment entre la ville et les villages. La RN 2 est la principale voie d'accès des produits vivriers vers Brazzaville et particulièrement vers le marché Thomas Sankara. Tous participent à l'approvisionnement vivrier de la ville de Brazzaville en produits vivriers divers comme le témoigne le tableau 4.

Tableau 4 : Répartition des acteurs par sexe

Sexe des commerçants	Effectifs	Pourcentage
Masculin	55	36,40
Féminin	96	63,60
Total	151	100

Source : Enquête personnelle, 2017

Les acteurs en charge d'approvisionnement vivrier de marchés de Thomas Sankara parcourent tous les départements du Congo à l'achat des vivres. Ces derniers sont approvisionnés par les grossistes-collecteurs qui partent dans les villages les plus reculés du centre à la recherche des vivres qu'ils vendent aux grossistes redistributeurs. Après l'achat auprès des grossistes collecteurs, ils les transportent vers les marchés de Brazzaville. Tous les acteurs qui transportent les produits vivriers de la campagne vers les marchés de Brazzaville sont de nationalité congolaise.

3.2. La nature des produits vivriers vendus par les acteurs des produits vivriers au marché Thomas Sankara

Les acteurs qui ravitaillent les marchés de Brazzaville en produits vivriers divers vendent les vivres de toute nature : les produits d'origine agricole, de chasse, de ramassage, de cueillette et de pêche. Les produits agricoles sont les plus commercialisés dans tous les marchés de la ville en général et particulièrement au marché Thomas Sankara. Dominés par la chikouangue et le *foufou* qui, d'ailleurs constituent les aliments de base des congolais en général et particulièrement des citadins ; les dérivés de manioc procurent des bénéfices énormes pour les acteurs qui approvisionnent cette gare routière en produits vivriers divers. Ces produits agricoles sont constitués essentiellement de maïs, des dérivés de manioc sous toutes leurs formes, de l'arachide, des ignames, de la pomme de terre... 50 % des acteurs vendent les produits agricoles ; 11 % vendent les produits de chasse ; 12 % les produits de ramassage et 14 % les produits de cueillette comme l'illustre la figure 2.

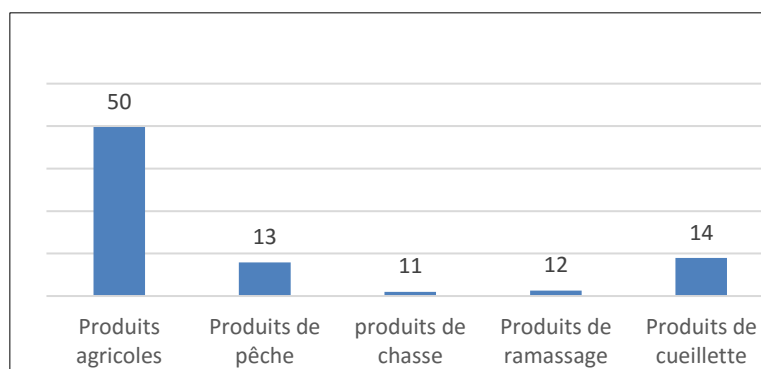


Figure 2 : Types de produits vivriers vendus par les commerçants au marché Thomas Sankara. **Source :** Enquête personnelle, août 20017

La faible proportion des produits de chasse s'explique par le fait que chaque année, la fermeture de cette dernière intervient pour protéger les animaux et favoriser la reproduction de ces derniers c'est-à-dire les animaux. Celle-ci empêche les chasseurs à se procurer de la viande de chasse pendant cette période. Malgré la fermeture de la chasse, les populations de la partie Nord du pays particulièrement ceux du département de la Sangha en pratiquent clandestinement. Cela est visible sur le marché par la présence des produits de chasse sur les étals du marché Thomas Sankara.

La chasse constitue pour ces derniers, une source de revenus important. La fermeture de celle-ci a pour conséquence la flambée de prix de cette denrée sur le marché urbain ; à titre illustratif, les produits de chasse entre novembre-mars se font rares et une infime partie qui se fait voir sur les étals des marchés en général et particulièrement au marché Thomas Sankara est vendue cher.

Les produits de cueillette sont permanents chaque année. Ils sont constitués des avocats, safous, mangues, champignons, les fruits sauvages, du *koko*, etc... Le *koko*, est un produit très apprécié par les ménages Brazzavillois en générale et particulièrement les commerçants revendeurs qui s'approvisionnent dans ce marché... Il provient de plusieurs départements : les plateaux, la Sangha, la cuvette...

Les acteurs en charge d'approvisionnement vivrier du marché Thomas Sankara en produits vivriers divers notamment les producteurs, les grossistes, les transporteurs et les détaillants, approvisionnent ce marché en fonction de ce qu'ils achètent dans les villages. Ces

commerçants ne se spécifient pas sur l'achat d'un seul produit vivrier pendant la saison pluvieuse ; au cours de celle-ci, les vivres deviennent rares sur le marché local à cause de la pluviosité abondante empêchant les paysans à collecter les vivres. Ils achètent tout ce qui est vivrier dans les villages et transportent ces vivres vers les marchés de Brazzaville généralement et spécifiquement vers le marché Thomas Sankara.

3.3. La vente des produits vivriers divers au marché Thomas Sankara

La vente des produits vivriers au marché Thomas Sankara concerne toutes les couches : enfants, jeunes et adultes. À l'arrivée des véhicules (photo 1), les demi-grossistes, les commerçants détaillants des autres marchés et les consommateurs, se bousculent auprès des producteurs, des grossistes et des transporteurs avant même le déchargement des vivres.



Photo 1 : Arrivée d'un camion et vente des produits vivriers au marché Thomas Sankara. Cliché C. Linguiono, 2017

Les commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville, utilisent plusieurs modes d'achat des vivres dans ce marché. Ils achètent en gros, en demi-gros et au détail. Il ressort du tableau 5 que 55 % achètent les vivres en gros ; 26 %, se ravitaillent en demi-gros et 19 % au détail ; cela est dépendant des moyens financiers dont dispose chacun.

Tableau 5 : Le mode d'achat des produits vivriers par les grossistes

Mode d'achat des produits	Effectifs	Pourcentage
En gros	15	16
En demi-gros	36	37
Au détail	45	47
Total	96	100

Source : Enquête personnelle, 2018

Deux modes de paiement des produits vivriers sont utilisés par les acheteurs des autres marchés de Brazzaville. Ils achètent au comptant, ou à terme ; mais le plus souvent, les vendeurs d'approvisionnement du marché Thomas Sankara en produits vivriers livrent leurs produits au comptant. Ils ne vendent à terme qu'à certains clients dont ils connaissent la résidence, ou à certains membres de leurs familles.

Les commerçants des autres marchés de Brazzaville, achètent au marché Thomas Sankara les produits vivriers de toute nature. De tous ces produits, le koko et la pâte du manioc roui qui permet la fabrication de la chikouangue. Ceux-ci occupent une place prépondérante dans la commercialisation sur le marché de revente et attire plus 50 % des consommateurs comme le montre le tableau 6.

Tableau 6 : Types des produits achetés au marché Thomas Sankara par les commerçants des autres marchés

Types de produits vivriers	Effectifs	Pourcentage
Koko	42	44
Pâte de manioc	22	23
Autres	32	33
Total	96	100

Source : Enquête personnelle, 2018

3.4. Des acteurs diversifiés approvisionnent le marché Thomas Sankara en produits vivriers divers

Plusieurs acteurs des vivriers, participent à l'approvisionnement de marché Thomas Sankara. 20 % des produits vivriers vendus dans ce

marché sont transportés par les cultivateurs, 33 % par des transporteurs et 47 % par des commerçants- grossistes. Les produits vivriers vendus dans les marchés Nord de Brazzaville en général et particulièrement au marché Thomas Sankara, proviennent des départements Nord du Congo. Il s'agit du département du Pool (13 %), des Plateaux (37 %), de la Cuvette (17 %), de la Likouala (26 %) et de la Sangha (7 %). Le pain de manioc vendu au marché Thomas Sankara provient de tous les axes, mais les axes Gamboma-Ongogny et Obouya-Boundji-Cuvette-Ouest. Par rapport au nombre de véhicules spécialisés, le *koko*, le « mbenzé », provient de l'axe Ollombo-Abala, en quantité importante. Outre ses axes spécifiques, plusieurs autres villages ravitaillent le marché Thomas Sankara en produits vivriers divers tels que : Maty, Ngo, Djambala, Lékana, Liranga...

3.5. Rôle de la route nationale 2 dans l'acheminement des produits vivriers vers les marchés de Brazzaville

La RN 2, longue d'environ 900 km, relie Brazzaville à Ouesso. Elle traverse les départements du Pool, des Plateaux, de la Cuvette et de la Sangha. Le passage de celle-ci par ces départements a permis aux populations riveraines d'exercer des activités économiques telles que l'agriculture. Elles cultivent une gamme variée de produits dont le plus important et le plus répandu est le manioc dans toutes ses formes. Outre le manioc, ces populations cultivent aussi le maïs, l'igname, le plantain, etc. Ces produits vivriers occupent une place importante dans l'alimentation de la population locale et dans les transactions commerciales entre la ville et la campagne, assurées par les transporteurs, les producteurs et les grossistes.

La RN 2 joue un rôle important dans le transport des produits vivriers entre la ville et la campagne. Elle est la principale voie d'accès des produits vivriers provenant des départements Nord du pays vers les marchés de Brazzaville en général et particulièrement vers le marché Thomas Sankara. Malgré l'état défectueux de celle-ci dans certains départements, elle assure 65 % le transport des vivres vendus dans différents marchés de Brazzaville.

3.6. Les produits spécifiques vendus au marché Thomas Sankara

Le marché Thomas Sankara se distingue des autres marchés par rapport à la spécificité de certains produits vivriers. Deux produits vivriers font la particularité de ce marché : le *koko* et le manioc roui. Le *koko* vendu dans tous les marchés de Brazzaville est acheté au marché Thomas Sankara. En effet, 96 commerçants revendeurs des produits vivriers dans d'autres marchés achètent cette denrée dans ce marché. C'est ce qui explique l'attraction des commerçants revendeurs des marchés de Talangaï, Baongo, Moungali et Ouenzé vers ce marché. La vente des produits vivriers au marché Thomas Sankara est faite à ciel ouvert. Les commerçants revendeurs et les consommateurs s'y approvisionnent en produits vivriers divers et particulièrement le *koko* et le manioc roui.



Photo 2 : Vente du manioc roui au marché Thomas Sankara.
Cliché de C. Linguiono, 2017



Photo 3 : Vente du *koko* au marché Thomas Sankara
Cliché, C. Linguiono, 2017

La chikouangue vendue dans les différents marchés de Brazzaville n'est pas uniquement fabriquée dans les villages, elle l'est aussi dans les grands centres urbains. Plus de 65 % des cultivateurs, surtout dans le département des Plateaux, par insuffisance d'eau pour le rouissage de ce dernier et la pénibilité du travail (O. L. Moatila, 2017), transportent la pâte de manioc roui vers les marchés de Brazzaville. Le manioc roui provient de plusieurs départements de la partie septentrionale du pays (Plateaux, Cuvette, Sangha...).

L'exode rural, cause du dépeuplement des villages, a drainé vers des centres urbains en général et particulièrement Brazzaville, de nombreux ruraux à la recherche des meilleures conditions de vie. Parmi ces derniers figurent en bonne place, les femmes fabricatrices de la chikouangue ; dans l'attente de trouver une activité rémunératrice, elles se sont rélancées dans leur activité antérieure notamment la fabrication de la chikouangue. Ces dernières s'approvisionnent en manioc roui dans les marchés de la capitale particulièrement au marché Thomas Sankara et au port de Yoro. Ces deux marchés sont les principaux centres de vente de ce produit à Brazzaville ; d'autres points de vente peuvent être identifiés mais la quantité de la pâte de manioc roui vendue dans ces deux marchés précités est plus importante que celle vendue dans d'autres marchés de la ville. Les revendeurs de ce produit, apprécient la qualité du manioc roui vendu au marché Thomas Sankara par rapport à celle vendue au marché de Yoro. Cette différence entre

ces deux marchés s'établit par rapport aux conditions de transport de ce produit, la qualité et la couleur de ce dernier.

La fabrication de la chikouangue à Brazzaville par ces dernières réduit la pénibilité du travail par rapport à ceux qui en fabriquent dans les villages. À Brazzaville les conditions de fabrication de la chikouangue ne sont pas difficiles comme dans les villages enclavés; ce produit n'est plus pétri à la main comme dans les villages enclavés ; un pétrissage de ce produit est au service de ces dernières moyennant une somme d'argent par rapport à la quantité écrasée. Les villages qui se situent le long de la RN 2, bénéficient de l'apport de ces machines qui réduisent la pénibilité du travail.

3. Discussion

Les résultats sur l'approvisionnement des marchés de Brazzaville en produits vivriers locaux par le marché Thomas Sankara se rapprochent de ceux menés par Onda (2001). Selon l'auteur, les marchés de Brazzaville sont approvisionnés par plusieurs types d'acteurs parmi lesquels : les grossistes, les transporteurs et les producteurs. Il identifie, dans la même étude, les principaux produits vivriers transportés par les acteurs notamment : le *ngetum africanus* localement appelé « koko », la chikouangue, les produits de pêche.

Le problème d'approvisionnement des marchés des villes en produits vivriers n'est pas un cas isolé pour le Congo, en Côte d'Ivoire, É. Kouassi (1999), montre les itinéraires de provenance des vivres alimentant les marchés de la Côte d'Ivoire. D'après ce dernier, le ravitaillement vivrier de l'agglomération se fait par un arrière-pays agricole étendu, ce qui est le cas pour le marché Thomas Sankara. Si au Congo, le réseau routier joue de beaucoup dans la desserte des villes, par contre, en Côte d'Ivoire là où il est assez développé, ce sont les régions du Centre-Est, Centre-Ouest et Sud-Ouest qui jouent dans une large mesure, le rôle de campagnes nourricières reliées par chemin de fer, les régions du Burkina Faso, du Mali et du Niger y participent également. (E. Kouassi, op. cit.).

Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que l'approvisionnement des marchés de Brazzaville à partir du marché Thomas Sankara est assuré par les producteurs, les transporteurs et les commerçants-grossistes. Celui-ci reçoit des produits vivriers divers provenant de tous les départements Nord du Congo. Les produits vivriers vendus dans ce marché sont d'origine agricole, de chasse, de ramassage, de pêche et de cueillette. Les produits agricoles et de cueillette prédominent sur les autres à cause de la spécificité de certains d'entre eux qui attirent de nombreux commerçants revendeurs des autres marchés de Brazzaville. Le marché Thomas Sankara joue un rôle prépondérant dans l'approvisionnement des marchés de Brazzaville en général et des quartiers nord de la ville, en particulier.

Bibliographie

- ARDITI CI., HARRE D., IGUE J. O., 1990, *Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord-Nigéria et le Nord-Cameroun*. INRA-IRAM-UNB, Club du Sahel-OCDE-Ministère de la coopération.
- AUGER A., 1972, « Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville. Contribution à l'étude géographique des rapports villes-campagnes en Afrique tropicale ». *Croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, Tome II, CNRS, p. 273-298.
- BENNAFLA, 1998, « Mbaiboum : un marché au carrefour des frontières multiples. Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique », *Cahiers des sciences humaines, Nouvelle série*, n° 6, p. 53-72.
- BOUTISSA O. L, 2002, *L'apport du plateau Koukouya dans l'approvisionnement vivrier des marchés de Brazzaville en arachide, banane et haricot*, Mémoire de CAPES, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- DAKOURI G. D. F. et KOULAÏ, A., 2015, « Commercialisation des produits vivriers et la dégradation de l'environnement dans les marchés d'Abobo-centre », *Revue de géographie tropicale et d'environnement*, n° 2, p. 66-76.

- EBAMA N. Y., 2004, *Étude géographique de l'axe routier Ignié-Odziba (sur la route nationale n° 2)*, Mémoire de maîtrise, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- GRIJOL K., 1996, « Les marchés hebdomadaires : un acteur essentiel du développement économique et social au Sénégal. L'exemple du marché de Ndioum », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 49 (195), p. 297-316.
- HERRERA J., 1990, *Les échanges frontaliers entre le Cameroun et le Nigéria, Rapport final de l'observatoire*, OCISCA, DIAL.
- KABAMBA K. et NTUMBA K., 1999, « Marchés ruraux et relations ville-campagne dans l'arrière-pays immédiat de Kananga (Congo) », *Bulletin de la société géographique de Liège*, 36, p. 93-101.
- KOUASSI E., 1999, « L'implantation urbaine des marchés de produits vivriers d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Cahiers nantais*, n° 51, p. 61-64.
- LINGUIONO C. D., 2009, *Impact de la route nationale n°2 dans le district de Ngo (Département des Plateaux)*, Mémoire de CAPES, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- LOMBA NZENGELI, 1985, *Le marché brazzavillois des produits en provenance du Zaïre*. Mémoire de DES, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.
- MAC GAFFEY J., 1991, *The real economy of Zaïre*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- MOATILA O. L., 2017, *L'accès à l'eau dans le Département des Plateaux (République du Congo)*, Thèse de Doctorat unique, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- MOUNDZA P., 2006, « Les marchés : lieux de ravitaillement et alternatives à l'inactivité », in : Ziavoula Robert Edmond, *Brazzaville, une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, p. 225-234.
- NDZIO ONDIALA, 2008, *La culture de l'igname dans la sous-préfecture de Gamboma*, Mémoire de CAPES, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- NGONA P., 2007, *Vie paysanne, exploitation et gestion traditionnelle de l'espace rural au Congo : cas du village de Tongo et ses environs (Département de la Cuvette)*. Mémoire de maîtrise, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

- NGOUMA D., 2012, *L'axe Brazzaville-Gamboma : le rôle de la route dans l'organisation de l'espace et le développement rural*. Thèse unique, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- NGOUMA D., 2013, « L'approvisionnement vivrier de Brazzaville par le port de Yoro », *Dynamiques spatiales et développement, Dyspadev*, Revue semestrielle du Laboratoire d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales, n° 001, p. 124-146.
- ONDAY, G., 2001, *Approvisionnement des marchés de Brazzaville en produits vivriers*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, ENAM.
- PASSELANDE V., 1972, « Le ravitaillement de Douala par voie ferrée », in *Dix études sur l'approvisionnement des villes*, Talence, CEGET, p. 207-216.
- RAISON J.-P., 1993, « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine. Espaces africains en crise », *Travaux de l'Institut géographique de Reims*, 83-89, p. 5-18.
- ROITMAN J., 1990, "The politics of informal markets in sub-saharan Africa", *The journal of modern African studies*, 28 (4), p. 671-696.
- SAMBA A., 2009, *Le village Maty et l'approvisionnement vivrier de Brazzaville en produits vivriers*, Université Marien Ngouabi.